



Le 06 avril 2023, un huis clos a été organisé entre le ministre de la Santé, le corps médical et la famille Ndjamba. Plusieurs éléments importants ont été abordés lors de cette rencontre.

Les conclusions de l'enquête

D'après les interventions des différentes parties, il a été établi que le bébé n'était pas arrivé à son terme. Le directeur de l'hôpital Laquintinie a reconnu qu'il y a eu des manquements qu'il faudra corriger dans les prochains jours. Selon le ministre Manaouda Malachie, il était nécessaire de revisiter le parcours de Esther Bell et de tirer des conclusions sur cette affaire :

- Il n'y a pas eu de vol de bébé, le fœtus n'a pas dépassé le cap de 6 mois
- Un avortement tardif a eu lieu
- Un problème de communication interne et externe existe au sein de l'hôpital Laquintinie
- Désormais, lorsqu'une femme sera reçue à l'hôpital, il lui sera demandé si elle souhaite être assistée et par qui
- Les caméras de surveillance seront renforcées

Mesures pour éviter de futurs incidents

Pour éviter que de tels incidents ne se reproduisent, l'hôpital Laquintinie de Douala prendra des mesures pour améliorer la communication interne et externe, renforcer la sécurité grâce à des caméras de surveillance et mettre en place un accompagnement personnalisé pour les patientes.